



Promontoire rocheux supportant les tours de Merle et plan d'eau de la Maronne

Commune:
ST-GENIEZ-Ô-MERLE

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
9 juillet 1942

Superficie : *site ponctuel*

Situation:
17 km à l'est d'Argentat
46 km au sud-est de Tulle



Compris dans le site inscrit des ruines féodales de Merle (4 avril 1945).
Non abrogé.

